

8 HABITATS POTENTIELS POUR L'AGRION DE MERCURE

Les principaux objectifs de cette étude concernant l'Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale* ont résidé dans l'acquisition de connaissances sur la répartition de cette espèce sur l'Île de Groix et des habitats qui lui sont potentiellement favorables.

Ainsi, les personnes ressources de la Réserve Naturelle François Le Bail ont été contactées afin de connaître l'emplacement exact de la station déjà c

onnu sur l'Île. Par ailleurs, de façon à préciser sa répartition et celle de ses habitats d'accueil potentiels, des prospections ont été menées sur l'ensemble du réseau hydrographique de l'Île.

8.1 Statut et menaces

L'Agrion de Mercure figure en annexe II de la Convention de Berne de 1979, en annexe II de la directive habitats de 2003 et bénéficie d'une protection nationale (Arrêté ministériel du 22 juillet 1993). Il est également classé dans la catégorie « en danger » sur les listes rouges Européennes et Françaises. En Bretagne, cet Agrion figure sur la liste provisoire des espèces déterminantes ZNIEFF en Bretagne (GRETIA, 1999).

Il est à noter que la régression de l'Agrion de Mercure est constatée dans de nombreux pays européens, notamment dans le nord de son aire de répartition (Grand et al., 2006).

8.2 Répartition européenne et française

L'Agrion de Mercure est présent en Europe occidentale et en Afrique du Nord. Actuellement, il est en forte régression et très menacé à la marge de son aire de répartition (Grand et al., 2006). Il a même disparu des Pays-Bas, de Slovaquie et de Slovénie et ne se maintient bien qu'en France, en Espagne et au Maroc.

En France, l'espèce est bien représentée et occupe la quasi-totalité des départements. Elle est localement abondante dans le Sud, bien qu'absente de Corse, et se raréfie vers le Nord du pays, où les populations semblent plus isolées et fragilisées par la régression de leurs habitats.

A l'échelle de son aire de répartition, la France possède les plus importantes populations européennes (Dupont, 2012).

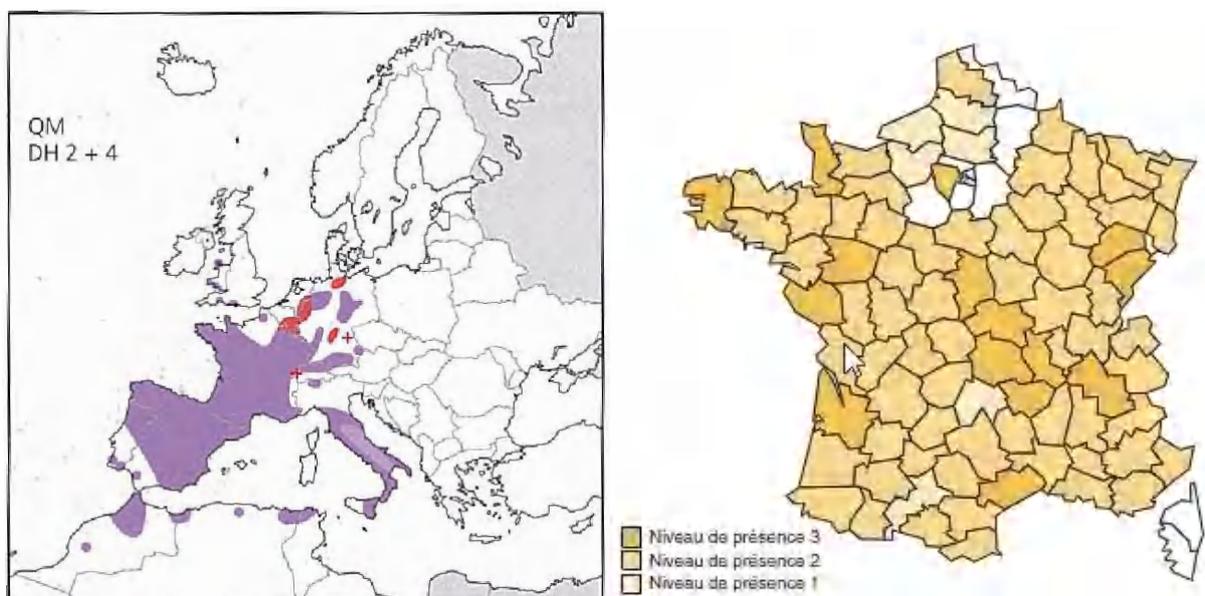


Figure 28 : Répartition de l'Agrion de Mercure en Europe (Dijkstra et al., 2007) et répartition de l'espèce en France (Bensettiti, 2002)

8.3 Identification

Le caractère distinctif propre au mâle d'Agrion de Mercure est le dessin noir en forme de casque de viking présent sur le deuxième segment de l'abdomen. Les femelles sont plus délicates à identifier. Pour ces dernières, il faut observer un critère sur le pronotum (présence d'un minuscule lobe médian), avec une loupe à main (Dijkstra *et al.*, 2007).



Figure 29 : Agrion de Mercure sur l'île de Groix - Cliché TBM, 2012

8.4 Ecologie et biologie

L'Agrion de Mercure affectionne particulièrement les eaux courantes ensoleillées de bonne qualité (eau claire et bien oxygénée), de préférence alcaline, rarement acides ou saumâtres et de débit modéré permanent, (ruisselets et ruisseaux prairiaux, fossés, suintements...) envahis de plantes aquatiques et hygrophiles. La végétation est constituée de Laïches, de Joncs, de Glycéries, de Menthes, de Berles, de Callitriches, de Cressons (Bensettiti, 2002 ; Grand *et al.*, 2006 ; Dijkstra *et al.*, 2007)... Dans l'idéal, la végétation aquatique est présente toute l'année avec un recouvrement de 50 % à 90 % et la végétation rivulaire ne doit pas être trop dense ni trop haute (arbustif, boisée... (Merlet *et al.*, 2012)).



Figure 30 : Habitat de l'Agrion de Mercure sur l'île de Groix – Cliché TBM, 2012

Dans le Nord de la France, les adultes peuvent apparaître dès le mois de mai, la période de vol se poursuivant généralement jusqu'en août, voir septembre (Bensettiti, 2002 ; Merlet *et al.*, 2012). Suite à l'émergence, l'adulte s'alimente quelques jours à proximité de son habitat de développement larvaire. Une fois cette phase de maturation terminée, les adultes se retrouvent sur les zones de reproduction. En général, les imagos s'éloignent peu des sites de reproduction (souvent moins de 100 mètres) mais peuvent parfois parcourir des distances de plus d'un kilomètre (exceptionnellement 3 kilomètres) pour la recherche de nourriture, d'habitats favorables (Bensettiti, 2002 ; Merlet *et al.*, 2012)... La plupart pondent donc à proximité immédiate de leur lieu d'émergence, essentiellement à l'intérieur des tiges de la Berle dressée *Berula erecta* et de l'Ache Faux-cresson *Helosciadium nodiflorum*. Les œufs éclosent 3 à 6 semaines après la ponte.

A l'heure actuelle, la surface minimale vitale pour un noyau de population n'a pas été déterminée. Il semble toutefois qu'elle puisse se maintenir sur de faibles surfaces, fonction d'une part de l'effectif et de son isolement vis-à-vis d'autres noyaux de populations. De même, la taille minimale pour une population viable n'a pas été étudiée pour cette espèce. Toutefois, il a été montré qu'une population peut supporter temporairement de faibles effectifs, si des individus migrateurs viennent la compléter. Il est à noter que l'isolement d'un noyau induit des déplacements d'individus plus importants et par conséquent une forte mortalité si aucun habitat relais favorable n'est présent. Ceci peut donc favoriser l'extinction d'une population.

Pour information, l'Agrion de Mercure est souvent associé aux espèces du genre *Calopteryx*, à l'Orthétrum bleuisseant *Orthetrum coerulescens* et à la Cordulégastré annelé *Cordulegaster boltonii* (Dupont, 2010 ; Bensettiti, 2002).

8.5 Méthodologie utilisée

Dans un premier temps, les ouvrages de référence qui traitent de cette espèce (Bensettiti, 2002 ; Merlet et al., 2012 ; Grand et al., 2006 ; Dijkstra et al., 2007) ont été consultés afin de synthétiser les connaissances existantes avec pour objectif de définir au mieux les conditions stationnelles favorables à son installation.

Les prospections de terrain ont été réalisées les 9 et 10 juillet 2012, à l'aide de cartes répertoriant l'ensemble des cours d'eau, ruisseaux, ruisselets, lavoirs et fontaines. Ainsi, l'ensemble du réseau hydrographique et des sources a été parcouru début juillet, période pendant laquelle les imagos se rencontrent en nombre. Lorsque cela a été possible, une descente et une montée de chacun des cours d'eau ont été réalisées en changeant de rive. Chaque tronçon homogène rencontré a fait l'objet d'une évaluation de la qualité de l'habitat et des dégradations observées. Pour ce dernier point, une fiche très largement inspirée du protocole proposé pour l'évaluation de l'état de conservation des populations de l'Agrion de Mercure dans le plan national d'action en faveur des odonates (Dupont, 2012) a été utilisée. Elle est présentée en Annexe 5 du présent rapport. A cette fiche a été ajouté le critère de présence ou non de la principale plante hôte de l'espèce sur l'île, à savoir l'Ache Faux-cresson *Helosciadium nodiflorum*. Il est à noter que la Berle dressée *Berula erecta*, autre plante très prisée par cet Agrion, ne semble pas présente sur l'île de Groix (Rivière, 2007).

Enfin, lors des prospections, une attention particulière a été portée à la recherche d'imagos essentiellement sur les secteurs les plus favorables.

8.6 Résultats sur le site d'étude

D'une part, l'Agrion de Mercure a été retrouvé sur la station connue en bord de côte, près du lavoir en schistes verts situé au lieu-dit Gadoéric sous le village de Quehello (Catherine Robert, comm. pers.). Le milieu est bien conservé, avec une belle végétation rivulaire et aquatique. Il est à noter que peu d'imagos ont été observés lors des différents passages sur la station avec un maximum de 14 contactés.

L'habitat typique dans notre cas d'étude correspond à un suintement qui part d'un lavoir de Schistes verts. Ce suintement, principalement colonisé par l'Eléocharis des marais *Eleocharis palustris* et l'Ecuelle d'eau *Hydrocotyle vulgaris* dans ses parties les plus ouvertes, coule le long de la falaise pour finalement se jeter dans la mer. Les milieux connexes sont essentiellement composés de pelouses aérolines basses (Code Natura 2000 : 1230). Bien que légèrement fermé par les Joncs et la Fétuque dans sa partie supérieure, ce tronçon est largement favorable à l'accueil de l'espèce. La présence de l'Ache faux-cresson *Apium nodiflorum* (principale plante hôte de cet Agrion) dans ce ruisselet est également à noter. Le caractère méso-oligotrophe de l'eau, l'ensoleillement et l'absence de végétation arbustive sur les berges sont des facteurs largement favorables à sa présence. Enfin, l'Orthétrum bleuisseant *Orthetrum caerulescens*, espèce généralement compagne de l'Agrion de Mercure a été observé dans ce même milieu. Sa reproduction sur site est attestée par l'observation d'exuvies et d'écloppées (cf. Photographie ci-contre).

Figure 31 : Emergence de l'Orthétrum bleuisseant sur l'île de Groix



D'autre part, l'intégralité des ruisseaux et sources a été prospectée et il apparaît qu'aucune nouvelle station d'Agrion de Mercure n'a été observée. Une attention particulière a pourtant été portée sur les milieux potentiellement favorables. D'une manière générale, les ruisseaux et sources de l'île sont généralement peu propices à l'accueil de population de l'espèce. En effet, les conditions écologiques favorables ne sont pas réunies. Ces milieux souffrent bien souvent d'une fermeture trop importante, notamment par les ligneux ou encore d'un assèchement temporaire. Il apparaît que seuls quelques micro-habitats relativement peu éloignés de la station connue semblent susceptibles d'être colonisés par l'espèce.

Une carte générale des habitats de l'Agrion de Mercure (Figure 36) sur l'île de Groix a été produite afin de mettre en évidence les quelques secteurs potentiellement favorables. Une base de données reprenant les différents critères énumérés dans la fiche d'inventaire (cf. Annexe 6) permet de synthétiser les données recueillies par tronçon homogène.

8.7 Etat de conservation de l'espèce sur l'île

L'état de conservation de la station d'Agrion de Mercure présente sur l'île a été évalué à l'aide de la fiche proposée dans le plan national d'action en faveur des Odonates (Dupont, 2010). La fiche concernant cette station est présentée en annexe 4 du présent rapport. Elle met en évidence l'excellent état de conservation du milieu mais traduit un nombre d'individus faible et le manque de contact avec d'autres populations locales. De fait, il semble qu'une population puisse se maintenir sur de petites surfaces, à condition que des connexions existent avec d'autres noyaux de population (Houard, 2008 *in* Merlet *et al.*, 2012).

La distance idéale entre différentes populations d'Agrion de Mercure est inférieure au kilomètre (si possible moins de 500 mètres) pour qu'il existe des échanges. Des déplacements exceptionnels de 3 km ont toutefois déjà été observés (Rouquette, 2005 *in* Merlet *et al.*, 2012). Même en tenant compte de ces derniers, aucune population connue ne se trouve dans un rayon de 3 kilomètres, ce qui empêche toute possibilité d'échanges inter-populationnels. De plus, le peu d'habitat favorable présent dans cette zone tampon (cf. *Figure 32*) réduit de façon importante les chances de colonisation de micro-habitats favorables. Pour information, l'espèce est connue sur le site de Guidel distant de près de 6 kilomètres de l'île. Au vu des données bibliographiques développées précédemment, la probabilité d'échange entre ces deux populations paraît donc relativement faible voir peu probable.

De plus, les déplacements inter populationnelles se font préférentiellement le long de cours d'eau plutôt qu'entre sites séparés par des milieux connexes. De même, les milieux humides sont plus facilement franchissables que des landes ou des pelouses aérohalines. Or, le peu de prairies humides bordant les cours d'eau et les zones boisées ou de broussailles qui, elles, sont largement représentées, réduisent très fortement la dispersion, pouvant l'empêcher totalement même sur des sites proches.

De nombreuses menaces potentielles pourraient amener la disparition de cette station à l'image d'une pollution des eaux (susceptible de détruire les larves ou la végétation aquatique, ou de modifier les caractéristiques physico-chimiques (eutrophisation) des eaux), de la destruction directe de ce site de reproduction (comblement...), de l'assèchement temporaire, de la fermeture complète de ce ruisseau (manque de lumière), de travaux de curage, de la disparition des habitats herbacés périphériques... Il convient évidemment de noter que l'ensemble de ces menaces peuvent être considérées comme négligeable au vue du contexte stationnel et de sa présence au sein d'un site Natura 2000.

La combinaison « faibles effectifs et manque d'autres populations à proximité » fait que l'état de conservation général de l'espèce semble précaire sur ce site Natura 2000. Cette population peut être considérée comme fragile, de par son isolement et ses faibles effectifs. Il conviendra donc de prévenir toute modification même légère (nettoyage du lavoir...) de son environnement, susceptible de la faire disparaître.

Habitats potentiels et avérés de l'Agrion de Mercure

Étude sur les espaces agronaturels - Ile de Groix

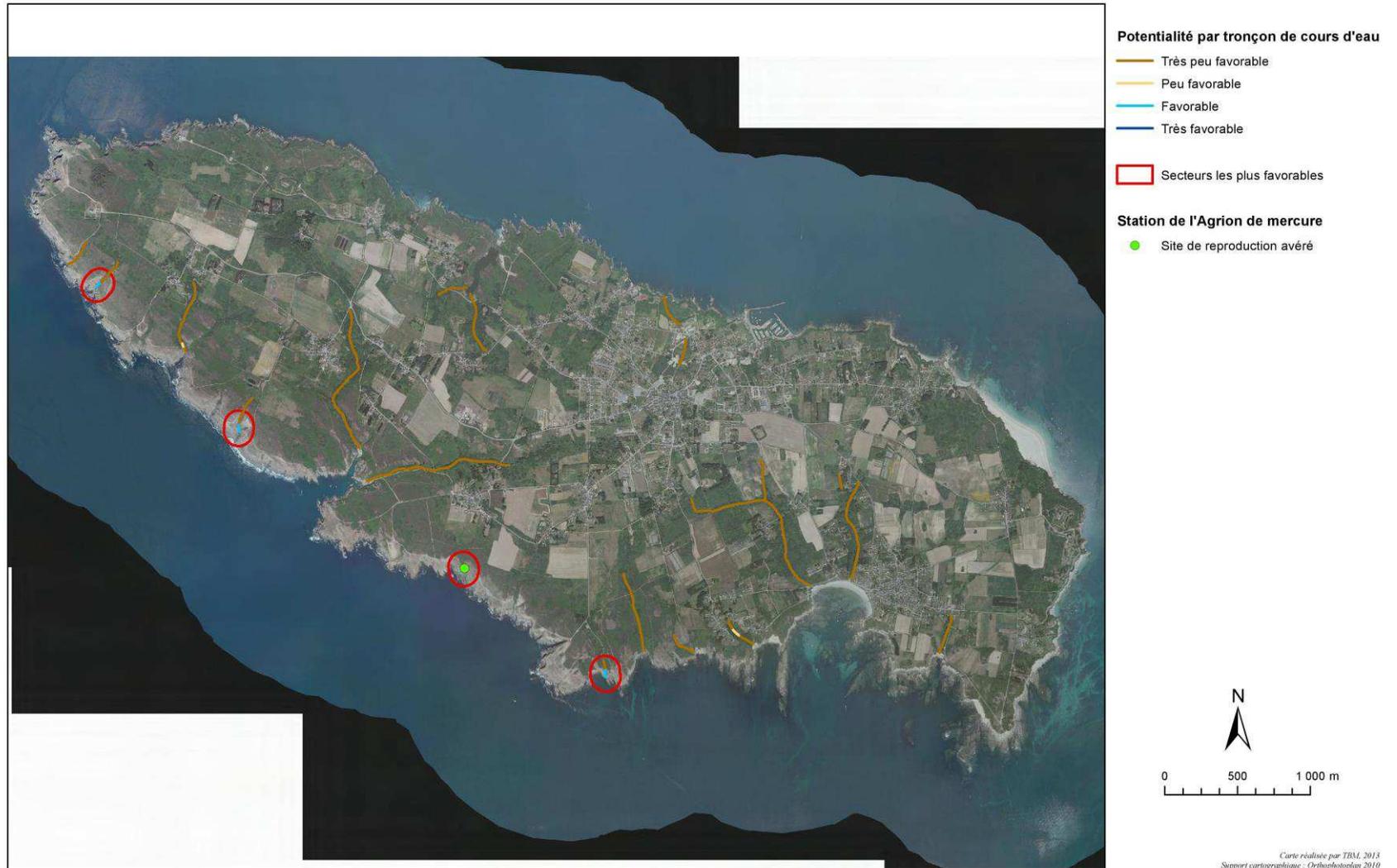


Figure 32 : Carte des habitats potentiels et avérés de l'Agrion de Mercure

8.8 Mesures de gestion favorables à l'espèce

Dans le cas de la station connue, puisqu'il s'agit d'une population isolée, il conviendra, le cas échéant, d'intervenir manuellement (débroussaillage, dégagement de l'écoulement,...) en conservant intacte au moins une partie du milieu (agir que sur une seule berge dans un premier temps...) afin de ne pas perturber la totalité de la population (imagos et habitat larvaire) et de permettre une recolonisation rapide du secteur restauré. Pour rappel, la tenue d'une bonne qualité de l'eau est inhérente à la conservation de l'Agriion de Mercure.

Il serait intéressant d'effectuer un suivi annuel ou bisannuel de cette station, par le gestionnaire, des bénévoles..., afin de mettre en évidence la tendance évolutive de l'effectif d'imagos de cette population.

Sur l'île, l'Agriion de Mercure *Coenagrion mercuriale* souffre visiblement de l'absence de milieux favorables. Afin de pallier à ce manque, il est possible d'agir localement sur la qualité de tel ou tel tronçon de ruisseau. Il s'agira notamment de maintenir et restaurer des corridors écologiques et des zones humides en luttant contre la déprise et l'embroussaillage et en préservant les zones humides.

Il serait pertinent de restaurer des linéaires de ruisseaux à eaux courantes, des rives non boisées (intervention sur les végétaux et ligneux obstruant le cours d'eau en prenant soin d'épargner les héliophytes et hydrophytes) et à végétation aquatique bien développée afin de créer un réseau entretenu avec pour objectif la colonisation progressive de linéaires dépeuplés par l'Agriion de Mercure. Ces mesures conservatoires devront être adaptées à chaque situation et seront préférentiellement entreprises à partir des milieux favorables à l'espèce. Les habitats connexes sont également essentiels et il conviendra de conserver ou de recréer des bandes herbacées de 10 mètres de largeur le long des berges. Celles-ci ne devront être ni broyées, ni fauchées durant la période d'émergence principale des imagos (début mai à mi-juillet), afin d'éviter leur destruction directe. De manière générale, il serait souhaitable de conserver les zones prairiales bordant les cours d'eau, utilisées comme sites de maturation des subadultes.

Dans cette optique, il pourrait être envisageable de passer des contrats Natura 2000 visant l'Agriion de Mercure, à travers des mesures de restauration des habitats embroussaillés (restauration ou entretien d'habitats d'espèce potentiel, maintien de la fonctionnalité des habitats d'espèce...).

8.9 Préconisations pour le suivi de la station d'Agriion de mercure

Le suivi de la station d'Agriion de mercure sur l'île de Groix pourra être réalisé selon le protocole proposé dans le plan national d'action 2011-2015 en faveur des odonates (Dupont, 2010). Ce dernier donne une fiche type (page 142) permettant de suivre l'évolution de cette espèce et de son milieu de vie sur un site donné.

9 RÉSEAU DES HAIES

Un inventaire des haies et des talus a été fait par photo-interprétation en 2005. Parallèlement à la campagne terrain, cet inventaire a été mise à jour par photo-interprétation de l'orthoimage de 2010, avec l'objectif de recenser ces éléments d'intérêt paysager et écologique et de les prendre en compte au cours de la présente étude.